



Visite de l'appartement par l'agence seule

Par **gauthierle**, le **04/04/2011 à 15:49**

Bonjour,
je suis actuellement locataire d'un appartement qui est gérée par une agence.
J'ai envoyé mon préavis de résiliation du bail et l'agence m'a appelée pour venir visiter.
L'employée de l'agence veut venir seule pour voir de quel type d'appartement il s'agit pour ensuite le proposer en location.

Je refuse que l'agence vienne car ils n'ont jamais été réglo avec nous (mensonges à répétition, fuite d'eau pendant 4 mois avant que quelqu'un essaye de la réparer, toujours pas de quittances après une demande écrite ...).

Je sais que je suis obligé de le laisser visiter avec des futurs clients mais, suis-je obligé d'accepter qu'elle vienne le visiter seule, sans futurs locataires ?

Tout en sachant que deux de ses collègues de l'agence sont déjà venus voir l'appartement il y a quelques mois pour des raisons différentes.

Merci pour vos futures réponses

Par **vanceslas**, le **04/04/2011 à 18:19**

non vous êtes chez vous par contre avec des futurs locataires comme vous l'écrivez vous ne pouvez pas refuser

Par **mimi493**, le **04/04/2011** à **18:55**

Relisant votre bail, la clause de visite en cas de congé doit y être